

Parc National des Calanques: Rdv au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Soumis par Sophie
Dernière mise à jour: 12-06-2010

COMMUNIQUE DE PRESSE La Ciotat le 8 Juin 2010

Les amoureux des "Calanques au grand cœur" invitent au Ministère de l'Environnement

Alain Matos, Président de CoLLeCt-iF et Co-Fondateur du collectif "La Ciotat Cœur de Parc", Denyse Richard-Maubon, Présidente-Fondatrice du Collectif Un Parc National pour les Calanques, Arlette Rouquet, Présidente de l'association Porte des Calanques (Callelongue, les Goudes, cap Croisette, Samionna, Escalette) ont écrit ce matin la seconde lettre au ministre de l'Environnement.

A l'issue d'un entretien de plus de deux heures au cabinet du ministre d'Etat Jean Louis Borloo, ils ont remis les signatures favorables à la protection stricte du parc national arrêté par le Premier ministre, et plus de 20 000 signatures favorables au Parc National des Calanques réunies par les Collectifs associatifs.

Le Ministre d'Etat, Jean Louis Borloo est très attentif au dossier, il veut un Parc National à la hauteur, les enjeux sont importants, ils se portent essentiellement sur la partie maritime. Le cabinet du Ministre a souligné, la spécificité du territoire à tous les niveaux et la formidable opportunité pour la France d'avoir un endroit en Méditerranée qui puisse répondre à une démonstration d'exemplarité dans plusieurs domaines, notamment sur la qualité des rejets en Mer, l'amélioration et sur la reconstitution des Biotopes et des ressources halieutiques, des solutions techniques de gestion des sites qui peuvent être dupliquées au niveau mondial.

Les associations de protection de l'Environnement et particulièrement celles de protection des Calanques participeront, comme chaque année, à la grande marche pour l'Environnement samedi 19 juin (rendez-vous à 14 heures aux Rives du Rhône, haut de la canebière)

Parmi les nombreux courriers remis en mains propres, Voici les courriers de CoLLeCt-iF et de La Ciotat Coeur de Parc

La Ciotat le 23 mai 2010

Monsieur le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo,
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat
Hôtel de Roquelaure, 246 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS

Objet : Parc National des Calanques Littoral de Marseille à Cassis à La Ciotat

Monsieur le Ministre d'Etat,
Cher ami,

Je me souviens en juillet 2007 avoir parcouru à pied depuis mon hôtel, le chemin lumineux qui me paraît de cette formidable aventure du Grenelle de l'Environnement. En me dirigeant vers le Muséum National d'Histoire Naturelle, je mesurais à ce moment l'importance de ma présence dans le GT2 « Préserver la Biodiversité et les ressources naturelles » et je savais précisément ce que j'avais à faire!

Aujourd'hui ces souvenirs sont inscrits dans le marbre et dans mon cœur. Quoique l'on en dise, il y a bien un avant et un

aprÃ's Grenelle, pour moi aussi.

Je me souviens, lorsque Jean-marie Pelt, Ã la sortie de la salle de la Baleine, sur le chemin de la Rotonde me prenant par le bras en sâ€™arrÃ¤tant me dit droit dans les yeux, Â« Mon fils spirituel, vous savez que Dieu est dans lâ€™amour et que lâ€™amour est dans lâ€™homme Â». Pour seul tÃ©moin se trouvait IÃ , un Baudet du Poitou, stoÃ-que dâ€™un regard discre

frange mal organisÃ©e. Je me souviens dâ€™une conversation sur le Parc National des Calanques avec le rÃ©fÃ©chi Jean-Marc Michel du MinistÃ“re, de la Direction de la Nature et des Paysages, me murmurant presque Ã lâ€™oreille, les bras croisÃ©s et le doigt sur la bouche, Â« Faites sauter lâ€™unique Â« verrou de Marseille Â», Monsieur Gaudin, et le PrÃ©sident vous suivra Â». Je me souviens de nos deux prÃ©sidents complices, Marie Blandin et Jean-FranÃ§ois Legrand que je faisais sourire en insistant, parfois lourdement, sur le dossier du Parc National des Calanques.

Je me souviens de la mort de lâ€™Ourse Franska le 9 aoÃ“t 2007 dans les PyrÃ©nÃ©es, et la remarque dâ€™Allain Bougrain Dubourg avec son lÃ©gendaire pull bleu en V aux manches rabattues : Â« Tu vois, Ã§a continu, Â« Ils Â» sont tous en train de marcher sur la tÃªte ! Â»

Je me souviens en octobre 2007 aprÃ's avoir Ã©tÃ© reÃ§u au SÃ©nat, lorsque la SecrÃ©taire dâ€™Ã‰tat, Nathalie Kosciusko nous recevait au ministÃ“re, Ã notre demande, avec mon ami JÃ©rÃ©mie DÃ©ravin de CÃ“ur de ForÃ¤t et une dÃ©cÃ©dation Guyanaise dâ€™AmÃ©rindiens pour sauver la Montagne de Kaw et ses habitants des effets dÃ©sastreux de lâ€™orpaillage illÃ©gal. Je me souviens, le 25 octobre 2007, lâ€™impressionnant discours du PrÃ©sident de la RÃ©publique Ã Lâ€™ElysÃ©e en prÃ©sence de Manuel Barroso, prÃ©sident de la Commission europÃ©enne, Al Gore et Wangari Maathai, les deux prix Nobel de la Paix. Je me souviensâ€!

Toute cette Ã©nergie, tous ces moments prÃ©cieux, cet acte prÃ©paratoire indispensable au changement de sociÃ©tÃ©, cette fabrique Ã souvenirs, doit trouver une rÃ©ponse concrÃ“te de terrain attendue depuis trÃ's longtemps au Pays de Pagnol, au pays de la Garrigue et de la Farigoulette.

Aujourdâ€™hui, il est encore temps, aprÃ's il sera trop tard !â€!En Ã peine 50 ans trop de saccages, trop dâ€™insouciances de nos Calanques. Câ€™est un pan de lâ€™histoire de lâ€™humanitÃ© qui disparaÃ®t sous nos yeux. Câ€™est BÃ©bert Falco, mer de la Calypso qui a sillonnÃ© tous les Océans du monde, qui a grandi au cabanon dans les Calanques, qui nous le rabÃ¢che.

Vous avez lâ€™honneur, Monsieur le Ministre, dâ€™avoir cette responsabilitÃ© et cette formidable opportunitÃ© de dire un jour : Les autres en ont parlÃ©, et oui, câ€™est moi qui lâ€™ai fait Â»

La France est le deuxiÃ“me espace marin au monde, elle doit reprendre la main et donner lâ€™exemple, elle est encore trop Ã©loignÃ©e des objectifs communautaires.

La MÃ©diterranÃ©e est dans le Â« top ten Â» des Â« hots spots Â» de la BiodiversitÃ© mondiale, au carrefour des Ã©changes culturels et des histoires de civilisations.

La crÃ©ation dâ€™un rÃ©seau complet et cohÃ©rent dâ€™aires marines protÃ©gÃ©es dâ€™ici 2012 est un engagement fort. Les enjeux politiques, Ã©conomiques, sociaux et environnementaux sont Ã©normes. Nulle part ailleurs les conditions rÃ©elles pour sâ€™ouvrir vers lâ€™union de la MÃ©diterranÃ©e sont aussi fortes.

Le premier Parc National pÃ©ri urbain d'Europe Ã la fois terrestre et marin se veut d'Ãªtre ambitieux et exemplaire Ã tous les niveaux. TournÃ© vers la MÃ©diterranÃ©e, il doit encourager un dÃ©veloppement harmonieux en concertation avec tous les acteurs locaux et doit Ãªtre une rÃ©alitÃ© de dÃ©veloppement durable entre l'homme et la Nature pour l'ensemble de la planÃ“te.

La volontÃ© de protÃ©ger, de prÃ©server et de partager ces espaces et ces espÃ“ces, la plupart endÃ©miques, doit catalyser toutes les forces vives autour d'un projet commun exceptionnel sur un territoire naturel exceptionnel.

FÃ©dÃ©rer cette volontÃ© au-delÃ de tous clivages, ne doit en aucun cas Ãªtre un obstacle, cela doit permettre de valoriser une dÃ©marche humaniste sous le principe de la "solidaritÃ© Ã©cologique" visant l'excellence environnementale. Bien faire comprendre que face aux menaces, l'information sur les Ã©quilibres et les enjeux du futur n'est plus un choix, mais un devoir qui doit trouver Ã©chos Ã travers nos usages et nos pratiques et forcer notre responsabilitÃ© Ã donner un sens Ã nos actes.

Â« Lorsqu'une cause est juste, elle est critiquÃ©e, ensuite partagÃ©e et enfin rÃ©cupÃ©rÃ©e pour devenir une valeur sÃ»re et universelle Â»

Apprendre Ã connaÃ®tre la Nature câ€™est la partager. La partager câ€™est transmettre ses connaissances, câ€™est la respecter, lâ€™aimer â€!

Plus de 95% de la population est favorable au Parc National des Calanques, les demandes de projets en Ã‰ducation Ã lâ€™Environnement et au DÃ©veloppement Durable (EEDD) explosent et le retour est immÃ©diat, il se traduit chaque jour dans les changements de comportements.

Recevez, Monsieur le Ministre, Cher Jean-Louis, ma trÃ's grande admiration et mes profonds respects.

Alain MATESI

Humaniste, Protecteur des Espaces et des EspÃ“ces

PrÃ©sident - Fondateur de l'association CoLLecT-iF

Co-Fondateur du collectif d'associations Ciotadenne (41) « La Ciotat CÃ“ur de Parc »

Vice-PrÃ©sident du rÃ©seau EEDD Graine PACA

Collectif d'associations La Ciotat CÃ“ur de Parc

Maison des Associations

Place Evariste Gras

13600 La Ciotat

La Ciotat le 25 mai 2010

Monsieur le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo,

Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du DÃ©veloppement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des NÃ©gociations sur le climat HÃôtel de Roquelaure, 246 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS

Objet : Parc National des Calanques Littoral de Marseille « Cassis » La Ciotat

Monsieur le Ministre d'Etat,

La Ciotat est sans conteste une commune qui est associÃ©e au Parc National des Calanques. Les Ciotadens ont trÃ©s majoritairement exprimÃ© ce souhait dÃ's la mise sur pied du projet, mÃªme si une petite minoritÃ© d'opposants au Parc se manifeste de faÃ§on intermittente sans apporter d'arguments sÃ©rieux autres que des points de vue corporatistes dÃ©passÃ©s.

La situation gÃ©ographique de La Ciotat, alliant une baie, des plages, un port et des chantiers navals de renommÃ©e internationale avec les plus hautes falaises maritimes d'Europe (Falaises Soubeyrannes et Cap Canaille), en fait un site exceptionnel, unique sur la cÃôte mÃ©diterranÃ©enne franÃ§aise. La Ciotat est une ville rÃ©solument tournÃ©e vers la mer. Plus que cela, notre ville est un lieu de valorisation permanente de l'interface Terre-Mer tant par son patrimoine industriel que par sa renommÃ©e touristique.

Depuis 2005, il a fallu se mobiliser fortement pour associer La Ciotat au projet. Cette mobilisation a Ã©tÃ© un immense succès et une trÃ©s large majoritÃ© des Ciotadens, comme d'ailleurs des nombreux visiteurs occasionnels, a approuvÃ© l'intÃ©gration de la ville au projet de Parc National des Calanques.

"La Ciotat Coeur de Parc", collectif regroupant 41 associations, a Ã©tÃ© la cheville ouvriÃ¨re de la mobilisation et a proposÃ© que l'intÃ©gralitÃ© du site classÃ©, depuis l'Ã®le Verte jusqu'Ã Cassis, soit incorporÃ©e dans le coeur de parc. AprÃ's quelques hÃ©sitations et controverses, la municipalitÃ© a recommandÃ© un territoire trÃ©s proche de la dÃ©finition gÃ©ographique proposÃ©e initialement, ce qui marque une rÃ©elle volontÃ© renouvelÃ©e de voir La Ciotat intÃ©grÃ©e dans le pÃ©rimÃ¨tre du Parc National des Calanques.

De fait ce pÃ©rimÃ¨tre Ã la fois terrestre et marin reprend dans ses grandes lignes la volontÃ© de protection et valorisation de la nature exprimÃ©e dans le cadre de Natura 2000, et les choix exprimÃ©s rÃ©cemment procÃ©dent ainsi d'une logique indiscutable.

Tout ce qui pourra aider Ã une protection et valorisation accrue du littoral de notre rÃ©gion est essentiel pour La Ciotat, ville si dÃ©finitivement orientÃ©e sur l'interface "Terre-Mer". Le pÃ©rimÃ¨tre du "Coeur de Parc" faisant dÃ©sormais l'objet d'un trÃ©s large consensus, notre souhait est maintenant de voir le domaine urbain de la commune entrer en "Zone d'AdhÃ©sion", ce qui ne manquera pas de nous engager rÃ©solument dans la voie du dÃ©veloppement durable. Cette "image de marque" est sans aucun doute un plus pour l'avenir de notre ville.

"La Ciotat Coeur de Parc" est fiÃ¢re de soutenir sans rÃ©serve le projet de Parc National des Calanques.

Collectif "La Ciotat Coeur de Parc"